



LA SCOPALE LANCE LA CONSTRUCTION DE TROIS BATEAUX

ACCUEIL **LA SCOPALE LANCE LA CONSTRUCTION DE TROIS BATEAUX**

PARTAGER

AGROALIMENTAIRE

FILIÈRE MER

SCAPECHE

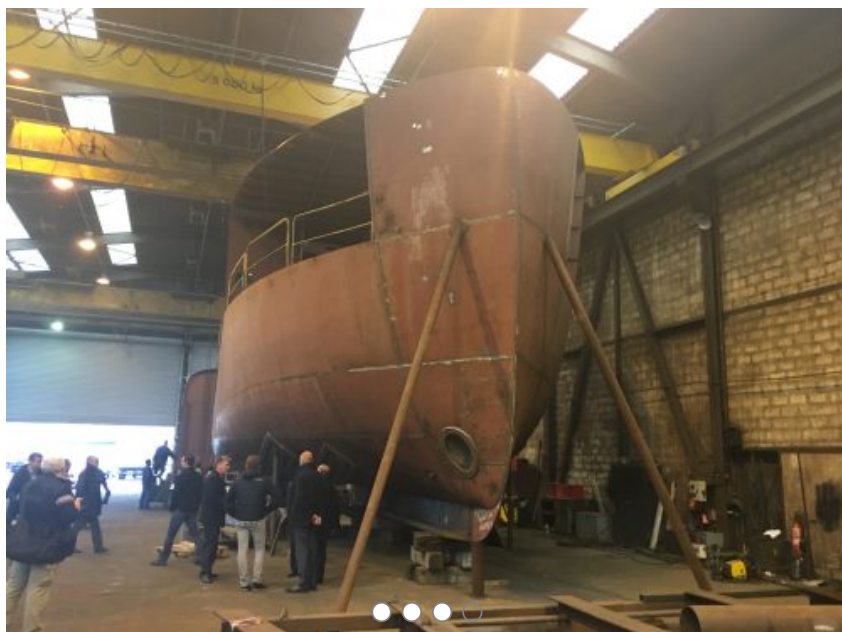
La construction des trois premiers bateaux de la Scopale a été lancée officiellement le 15 novembre à Dieppe. Cet armement de type coopératif permet de financer des navires de pêche neufs en copropriété et de diversifier l'activité de la Scapêche vers les pêcheries artisanales.

Investir sous la forme de copropriété avec des artisans-pêcheurs de la région de Boulogne-sur-Mer, dans des navires modernes, polyvalents et économes en énergie. C'est la vocation de la Scopale, créée en 2015. Elle est détenue par la [Scapêche](#), Société Centrale des Armements des Mousquetaires, par la coopérative maritime Pêcheurs d'Opale et par l'armateur boulonnais Groupe Le Garrec.

Les coques des trois premiers navires sont actuellement réalisées par [Manche Industrie Marine](#) (MIM) à Dieppe, puis elles seront armées dans les [chantiers Padmos](#) aux Pays-Bas. Le premier navire doit être livré au printemps 2017 ; les deux autres suivront avec un décalage de deux mois chacun. Chaque bateau coûtera autour de 2,5 millions d'euros.

Des bateaux polyvalents

« Ces trois bateaux seront polyvalents, explique Sylvain Pruvost, président de la Scapêche. Ils pratiqueront une pêche de 48 heures et saisonnière selon plusieurs méthodes : la senne danoise, le chalut pélagique et le chalut de fond. Ils pourront également travailler la coquille Saint-Jacques. Les espèces pêchées seront variées : merlan, encornet, cabillaud, sole, seiche, rouget barbet, grondin, maquereau, hareng, sardine, anchois, coquille Saint-Jacques... »



La Scapêche, via la Scopale, a fait le choix d'investir dans ces navires en copropriété afin d'avoir accès à la ressource locale à travers une pêche côtière et artisanale. Ces prises de participation sont une manière d'accéder au poisson sur des zones non travaillées par la Scapêche et d'avoir une complémentarité d'approvisionnement. Les espèces pêchées approvisionneront en priorité les rayons marée des [Intermarché](#) et des [Netto](#). La débarque pourra être directement transformée et distribuée par l'unité de filetage [Capitaine Houat](#) d'[Agromousquetaires](#) implantée à Boulogne-sur-Mer.

Un partenariat gagnant-gagnant

La Scopale permet à des patrons pêcheurs de se lancer dans la construction de navires, notamment à ceux qui démarrent dans le métier. *« Aujourd'hui, il est pratiquement impossible à un artisan-pêcheur de financer seul un bateau de 2,5 millions d'euros, constate Éric Gosselin, président de la Scopale. Nous avons créé un modèle unique qui répond aux attentes des artisans et offre des garanties et des facilités. Les artisans-pêcheurs ont également un intérêt à avoir comme partenaire Intermarché qui assure des débouchés et des prix de marché intéressants. »*

L'arrivée prochaine de ces bateaux neufs est une bonne nouvelle pour Boulogne-sur-Mer qui a vu ces dernières années des bateaux partir définitivement en Irlande ou en Espagne. En devenant actionnaire de navires, l'armement d'Agromousquetaires participe au renouvellement de la flotte, à l'activité des ports et à la sauvegarde de la pêche française. Pour Sylvain Pruvost, *« c'est une satisfaction de soutenir le secteur de la pêche à Boulogne-sur-Mer. Et*